

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Claude Marcet*

*Date de dépôt: 18 mars 2005*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite** **Rémunération des fonctionnaires**

En plus des rémunérations dites officielles, il est de notoriété publique que les fonctionnaires touchent moult indemnités, les plus diverses les unes des autres, grâce à l'action des syndicats et l'incapacité du Gouvernement de s'y opposer.

Question : Le Gouvernement peut-il nous donner une liste précise et exhaustive de toutes les indemnités et rémunérations assimilées, pour tous les fonctionnaires (Petit et Grand Etat) concernés et pour toutes les activités concernées, en précisant quelles sont les bases légales pour l'octroi desdites indemnités et rémunérations assimilées et si celles-ci sont fiscalisées ou non.

Les collaborateurs du secteur privé qui n'ont pas la chance de travailler à l'Etat seront heureux et remercient d'ores et déjà le Gouvernement de pouvoir comparer leurs avantages avec ceux de leurs collègues "étatisés", pour une même activité.

Finalement, je joins, un article de "L'Hebdo" qui montre le combat d'arrière-garde que mènent certains dans ce canton pour maintenir des acquis dépassés, pour ne pas dire outranciers dans certains cas, en oubliant un peu vite que jamais rien n'est acquis en ce bas monde, que tout se gagne par un dur et perpétuel labeur, et que ceux qui l'oublient risquent de tout perdre, sans espoir de retour ni de récupérer quoi que ce soit, sauf des larmes.

**SERVICE PUBLIC?** Le lobby des fonctionnaires est tout-puissant. Dans le canton de Vaud, 97% des députés sont des employés ou des retraités du secteur public.

# Fonctionnaires

## Au paradis des enfants gâtés...

**SUISSE ROMANDE** Les agents du service public n'ont plus vraiment la cote à Berne et en Suisse alémanique. Mais ils restent pléthoriques et surprotégés à Genève et dans le canton de Vaud. Plus pour longtemps, estime Pierre-André Stauffer.

Le terme de «fonctionnaire», jadis flatteur, devient péjoratif. Il paraissait prometteur, il a l'air rétro. Pour Yves Emery, professeur à l'Institut de Hautes Etudes en administration publique (Idheap), il est simplement «grillé». Les fonctionnaires eux-mêmes l'utilisent de moins en moins, et s'ils l'utilisent, c'est souvent pour désigner les travers de leur métier». A Berne, le Conseil fédéral, mais surtout le Parlement, l'âme débarbouillée de toute sentimentalité excessive, n'hésitent plus à sabrer dans le tas, à couper des postes et des têtes. En 2004, 500 emplois ont été supprimés au Département de la défense, le seul ministère où l'on a d'ores et déjà procédé à des licenciements.

Autrefois si bien protégés, les agents du service public se sentent «déséquilibrés», selon le mot de Maricelle Bottinelli, directrice adjointe de l'Office fédéral du personnel. «Il y a des gens qui commencent à avoir peur de perdre leur travail», confirme le Dr Pierre-Albert Voumard, chef du Service médical de l'administration fédérale. «Pour qui n'a jamais envisagé une telle possibilité dans ses perspectives professionnelles, ce genre de crainte a forcément des conséquences sur

l'état psychique.» Et des conséquences sur les statistiques de l'AI, où les cas d'invalidité dans les services publics sont presque aussi nombreux, aujourd'hui, que dans la construction et l'hôtellerie.

**CASÉ, VISSÉ, CLOUÉ** Protection et sécurité de l'emploi, c'est ce qu'on associait en premier, il y a dix ans encore, au statut et à la dignité de fonctionnaire. Joyeuse époque, temps béni pour les serviteurs de l'Etat qui

quelle importance, puisqu'en compensation ils étaient convaincus qu'ils travailleraient moins», dit Yves Emery. «Calcul de plus en plus faux», assure l'expert de l'Idheap, qui conte quelques-unes de ses expériences personnelles. «J'ai rencontré des gens qui croyaient pouvoir se recycler dans le secteur public et qui en sont ressortis presque aussitôt, écoeurés par ce qu'ils avaient vécu. Des rythmes de travail qui n'auraient plus rien à envier aux

## La plupart des cantons ont aboli l'antique statut de fonctionnaire, à l'exception notable de Genève et du Jura.

pouvaient se dire, sans appréhension, ni scrupules excessifs: «Je suis nommé, je suis casé.» Casé, vissé, cloué, indéradicable. C'était valable aussi bien pour les fonctionnaires de base, les nettoyeurs ou les concierges, par exemple, que pour les spécialistes de toutes sortes. Contrairement à leurs collègues du bas de l'échelle, ceux du haut étaient le plus souvent moins bien payés que dans le privé, mais, après tout,

entreprises privées, un manque de ressources évident, des pressions à n'en plus finir. Pour tout dire, «un monde de fous».

Il est vrai que la plupart des cantons suisses, depuis le début des années 90, et la Confédération en l'an 2000, ont aboli l'antique et ultraprotecteur statut des fonctionnaires, à l'exception notable de Genève et du Jura, auxquels on peut ajouter quelques villes, dont celle de Lausanne. Mais

## SUISSE

L'ESPRESSO 14 AVRIL 2005

même si elle n'est plus absolue, même si elle n'exige plus comme autrefois un véritable gymnase judiciaire pour se débarrasser d'un fonctionnaire incompetent, la protection est toujours forte. Affaire de mentalités et d'habitudes.

A la limite, l'abolition de l'ancien statut peut n'exercer aucune influence sur la réalité, comme on le voit dans le canton de Vaud, où le Conseil d'Etat n'a fait qu'entrebâiller les portes de la réforme. Résultat: en 2002, la fonction publique vaudoise coûtait, par habitant, 17,3% plus cher que la moyenne des cantons suisses. Les dépenses de l'Etat au titre du personnel ont même augmenté de 18,7% entre 1998 et 2003. Soit 312 millions de francs en cinq ans. Bien sûr, on supprime des postes ici ou là chez les infirmières ou les enseignants, les fonctionnaires du «front», comme les appelle le député libéral Philippe Leuba, c'est-à-dire ceux qui livrent des prestations à l'usager, mais, en même temps, on gonfle les états-majors des départements. Ainsi, le nombre de secrétaires généraux a sauté de 174,4 postes équivalents temps plein en 1995 à 338,5 en 2005. «Les Vaudois ont-ils le sentiment d'être mieux gérés?» ironise Philippe Leuba. Le Conseil d'Etat n'est

## Tous les gouvernements sont paralysés devant la force de frappe de la fonction publique.

même pas capable de dresser la liste complète, exhaustive, des subventions versées par l'Etat. «On donne, sans savoir pourquoi, ni à qui.» De petites sommes la plupart du temps, mais dont l'addition, estime le député libéral, atteint des centaines de millions par année.

**LE PIRE EST GENEVOIS** La situation est encore pire à Genève, où le canton, à lui seul, compte 2296 postes à plein temps de plus qu'il y a quatre ans. Et le budget 2005 prévoit d'en faire passer le nombre total de 25 725 à 26 113. Genève, qui peut se vanter de la plus forte concentration de fonctionnaires au kilomètre carré, a augmenté

ses dépenses en personnel de 10% en deux ans, les auxiliaires étant désormais compris dans le calcul. Etant comme Vaud n'arrivent pas à résoudre leurs problèmes d'anxiolyse de la fonction publique. Genève comme Vaud, comme Neuchâtel aussi ou le Jura, ne peuvent compter que sur une fiscalité meurtrière pour combler les trous creusés par les gaspillages et l'incompétence d'Etats cantonaux réfractaires à une réforme en profondeur de leur gestion. Marqués, comme dit l'économiste bâlois Silvio Borner, «par une tradition française de lutte politique et syndicale», les lobbies du service public résistent du mieux qu'ils peuvent au libéralisme venu de Suisse alémanique. Peu importe la couleur des gouvernements: tous sont intimidés, transformés en grands paralytiques devant la force de frappe de cette fonction publique, si bien défendue par ses syndicats, et prête à descendre dans la rue à la moindre contrainte. Surtout que les fonctionnaires, au sens strict, ne sont jamais seuls. Les 22 000 que dénombre le canton de Vaud, par exemple, peuvent toujours compter sur leurs proches et une bonne partie du secteur parapublic. «Ce qui fait en gros 50 000 personnes», estime Philippe Leu-

ba. In  
qu'il s

admir  
siesol  
Pierre  
gent y  
de sal  
et des  
direct  
du pa  
stré d  
comp  
venir  
ou les  
paraf  
perso  
de fra  
budg  
pacte  
ge pa  
const  
trava  
tant  
un ch  
où la  
rés d  
38% c  
Cons

## DÉPENSES PUBLIQUES EN FRANCS PAR HABITANT

Dépenses des cantons et des communes par fonction en 2002, en francs par habitant, après déduction des contributions de la Confédération

### CULTURE ET LOISIRS

|                  |         |
|------------------|---------|
| Bâle-Ville       | 1055,90 |
| Genève           | 1033,40 |
| Vaud             | 664,20  |
| Neuchâtel        | 629,20  |
| Zoug             | 562,40  |
| Zurich           | 552,50  |
| Glaris           | 497,10  |
| Moyenne          | 477,10  |
| Valais           | 469,60  |
| Grisons          | 460,80  |
| Tessin           | 443,30  |
| Schaffhouse      | 413,50  |
| Bâle-Campagne    | 397,90  |
| Berne            | 371,60  |
| Fribourg         | 337,70  |
| Thurgovie        | 335,50  |
| Saint-Gall       | 330,10  |
| Lucerne          | 318,00  |
| Appenzell Rh.-I. | 313,80  |
| Jura             | 298,90  |
| Soleure          | 283,00  |
| Argovie          | 268,60  |
| Obwald           | 256,00  |
| Uri              | 205,40  |
| Appenzell Rh.-E. | 191,00  |
| Nidwald          | 181,40  |
| Schwyz           | 150,60  |

### SANTÉ

|                  |         |
|------------------|---------|
| Bâle-Ville       | 5146,60 |
| Genève           | 3797,60 |
| Neuchâtel        | 3152,40 |
| Vaud             | 3035,40 |
| Jura             | 2985,10 |
| Zurich           | 2756,80 |
| Schaffhouse      | 2509,50 |
| Moyenne          | 2425,20 |
| Lucerne          | 2362,10 |
| Berne            | 2308,50 |
| Tessin           | 2169,00 |
| Saint-Gall       | 2115,90 |
| Grisons          | 2109,10 |
| Glaris           | 1968,10 |
| Appenzell Rh.-E. | 1890,60 |
| Bâle-Campagne    | 1873,30 |
| Zoug             | 1810,90 |
| Valais           | 1774,20 |
| Argovie          | 1728,60 |
| Fribourg         | 1720,60 |
| Uri              | 1715,30 |
| Soleure          | 1679,70 |
| Nidwald          | 1600,00 |
| Obwald           | 1491,30 |
| Thurgovie        | 1377,90 |
| Schwyz           | 1376,90 |
| Appenzell Rh.-I. | 1208,80 |

### TOTAL DE TOUS LES SECTEURS\*

|                  |          |
|------------------|----------|
| Bâle-Ville       | 14988,10 |
| Genève           | 13135,60 |
| Zurich           | 9782,40  |
| Neuchâtel        | 9516,80  |
| Vaud             | 9468,60  |
| Zoug             | 8932,70  |
| Moyenne          | 8575,90  |
| Jura             | 8170,00  |
| Schaffhouse      | 8111,60  |
| Lucerne          | 8009,80  |
| Bâle-Ville       | 7990,50  |
| Tessin           | 7842,00  |
| Grisons          | 7773,40  |
| Saint-Gall       | 7690,70  |
| Glaris           | 7656,50  |
| Berne            | 7626,00  |
| Fribourg         | 7111,60  |
| Thurgovie        | 7108,70  |
| Soleure          | 6949,70  |
| Argovie          | 6939,70  |
| Nidwald          | 6769,70  |
| Appenzell Rh.-E. | 6742,60  |
| Uri              | 6719,30  |
| Valais           | 6389,40  |
| Appenzell Rh.-I. | 6309,40  |
| Obwald           | 6271,80  |
| Schwyz           | 5980,40  |

\*Administration générale, Sécurité publique, Enseignement, Culture et Loisirs, Santé et Prévoyance sociale

Source: Office fédéral de la statistique



\* Source: OFS

ba. Impossible à un parti politique, quel qu'il soit, de réunir pareil effectif.

Dans cette force de frappe administrative, il faut aussi faire entrer tous «les obligés de l'Etat», dit le libéral genevois Pierre Weiss, tous ceux qui reçoivent de l'argent public, non seulement sous forme de salaire, mais à travers des subventions et des mandats. En fait, tous ceux qui vivent, directement ou par institution interposée, du produit de l'impôt, donc de la générosité du contribuable. Ainsi, Genève ne compte pas moins de 500 associations subventionnées, qui font dans l'humanité ou le social. Toutes catégories étatiques ou paraétatiques confondues, les dépenses en personnel s'élèvent du coup à 3,8 milliards de francs, creusant un déficit d'ores et déjà budgétisé à 554 millions pour 2005. (Sans parler d'une dette de 12 milliards.) Une large part des revenus d'origine étatique constitue, certes, la juste rétribution d'un travail, mais une part, non moins importante, rémunère des privilèges et finance un clientélisme. Dans le canton de Vaud, où la députation des employés et des retraités du secteur public occupait en 2004 38% des fauteuils disponibles, «le Grand Conseil ne remplit plus sa tâche de contrô-

leur de l'administration», proteste Philippe Leuba. Ce n'est pas le seul. Les parlements cantonaux deviennent presque tous les «captifs», selon l'expression de Silvio Borner, des fonctionnaires qu'ils sont pressurés surveiller.

**DROITS ACQUIS OU PASSE-DROITS** «Quand on a donné des privilèges à des groupes puissants, il est toujours très difficile de revenir en arrière», constate, amer, l'économiste bâlois. Ces privilèges, les syndicats les appellent volontiers des «droits acquis», euphémisme dont Mendès France lui-même disait qu'il traduisait le plus souvent des «passe-droits.» Ainsi, dans le canton de Vaud, les retraites des fonctionnaires continueront d'être financées presque aux deux tiers par les contribuables, le rapport entre la part payée par l'employeur, donc par l'Etat, demeurant à 15%, contre 9% seulement à charge de l'employé. Si le rapport était par exemple de 7 contre 7, comme le propose Philippe Leuba, le canton économiserait 230 millions de francs par année.

L'ouverture du Gymnase intercantonal de la Broye a jeté une lumière crue sur la générosité vaudoise à l'égard de ses fonctionnaires et les disparités salariales

qui en résultent avec le canton de Fribourg. Inégalités qu'on retrouve entre tous les cantons et pour toutes les professions publiques. Un directeur de gymnase vaudois reçoit 139 700 francs brut à son engagement, alors que son collègue fribourgeois doit se contenter de 107 500 francs, soit une différence de 29,9%. Et cela, sans tenir compte des caisses de pension, financées à 15% par l'Etat de Vaud et 11% seulement par l'Etat de Fribourg. Quant au maître de gymnase vaudois en fin de carrière, il a droit à 14 600 francs de plus que le maître fribourgeois, alors qu'il enseigne deux périodes de moins par semaine. Par gain de paix, les conditions offertes aux employés du gymnase de la Broye ont finalement été définies en calculant l'exacte moyenne des prestations des deux cantons.

**GENEVOIS DOUILLETS** Les conditions de travail ont beau y être meilleures, Vaud et surtout Genève se distinguent par un niveau élevé d'absences maladie. Selon des données recueillies par le magazine *Bilan*, les fonctionnaires genevois se sont portés pâles 12,9 jours en moyenne en 2003, contre 5,4 jours pour leurs collègues valaisans ou 4,9 jours pour les Jurassiens.

**NOUVELLE**  
**CITROËN C4**  
 LA TECHNOLOGIE PREND VIE

**En avril, chez Citroën, bougez au rythme des Family Days.**

**Citroën C4 berline**  
 14-18V X 90 ch, 5 portes  
 ou Family Bonus jusqu'à **Fr. 6'500.-**

**Citroën Berlingo**  
 1.6i Multispace, 76 ch, 5 portes  
 ou Family Bonus jusqu'à **Fr. 7'000.-**

**Citroën Xsara Picasso**  
 1.6i X 95 ch, 5 portes  
 ou Family Bonus jusqu'à **Fr. 8'000.-**

**Citroën C4**  
 1.6i X 90 ch, 5 portes  
 ou Family Bonus jusqu'à **Fr. 6'500.-**

**Citroën C5 break**  
 2.0-16V SX, 143 ch, 5 portes  
 ou Family Bonus jusqu'à **Fr. 8'500.-**

**Citroën C8**  
 2.0-16V X 138 ch, 5 portes  
 ou Family Bonus jusqu'à **Fr. 9'500.-**

**La voiture la plus sûre de sa catégorie**

**CITROËN**

**VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS**

\*Prix indicatifs pour des véhicules neufs et immatriculés en France au 01/04/2004. Prix de vente conseillé. Family Bonus valable pour des véhicules de 1 à 4 mètres (jusqu'à 20 ans). Exemple: C4 berline 2.0-16V X 138 ch, 5 portes, Fr. 37'200.- Family Bonus de base: Fr. 4'500.- plus Fr. 32.- par année. Sous réserve de la déduction de la TVA. Berlingo: Citroën Berlingo 1.6i Multispace, 76 ch, 5 portes, Fr. 25'800.- plus Fr. 550.- par année. Xsara Picasso: Citroën Xsara Picasso 1.6i X 95 ch, 5 portes, Fr. 32'900.- plus Fr. 700.- par année. C4: Citroën C4 1.6i X 90 ch, 5 portes, Fr. 24'900.- plus Fr. 500.- par année. C5 break: Citroën C5 break 2.0-16V SX, 143 ch, 5 portes, Fr. 34'100.- plus Fr. 1'500.- par année. C8: Citroën C8 2.0-16V X 138 ch, 5 portes, Fr. 41'500.- plus Fr. 1'500.- par année. Les prix indiqués sont des prix conseillés. Les prix de vente peuvent varier. Citroën est une marque de la PSA Peugeot Citroën.

**CITROËN**

## 32 SUISSE L'ESPRESSO 14 AVRIL 2005

«A Genève, résume Pierre Weiss, l'employeur donne plus et reçoit moins.»

Mais à Genève, «mieux vaut clairement être policier que médecin assistant à l'hôpital», déclare François Longchamp, président du Parti radical cantonal. En termes de salaires bruts, les médecins sont peut-être mieux rétribués. Mais il faut tenir compte du fait qu'un policier peut commencer à travailler à 20 ans et un médecin, le plus souvent, à 27 ans seulement. Le policier, en plus, a droit à la semaine de 40 heures, à cinq semaines de vacances, à trois jours de congé au point dit de Noël, sans parler des primes pour inconvénients de service et pénibilité du travail: près de 13 millions de francs inscrits au budget 2005, somme qu'ils seront 1500 à se partager, soit 8700 francs par personne.

Ultime cadeau, les primes en question ne seront imposées que pour un tiers. Des avantages énormes, donc, mais que la Ville de Genève a encore accru pour ses propres gardes municipaux. (Elle vient d'en engager 84.) C'est d'ailleurs une spécialité genevoise que de doubler allègre-

ment les fonctions et les postes entre canton et communes. Carogue entretient par exemple un délégué à la circulation, alors qu'à l'essentiel des voies qui traversent la cité sont cantonales. Mais c'est en matière de politique sociale que les Genevois sont décidément les mieux servis. Ils dis-

posent de sept bureaux différents, dont la seule occupation consiste à inventorier les revenus des résidents dans le besoin. Le Parlement, ni le gouvernement, ne s'en formalisent. Les incantations périodiques en faveur d'un gauchet unique suffisent à leur bonheur. I

## DÉPENSES EN PERSONNEL PAR HABITANT

Charges cantonales et communales de personnel du secteur public en francs par habitant en 2000

|             |         |                  |         |
|-------------|---------|------------------|---------|
| Bâle-Ville  | 8471,60 | Saint-Gall       | 4630,30 |
| Genève      | 8310,00 | Tessin           | 4628,60 |
| Neuchâtel   | 6077,80 | Grisons          | 4600,20 |
| Vaud        | 6050,20 | Bâle-Campagne    | 4293,00 |
| Zürich      | 5595,60 | Appenzell Rh.-E. | 4184,50 |
| Jura        | 5379,50 | Soleure          | 4165,90 |
| Schaffhouse | 5298,40 | Argovie          | 4129,90 |
| Moyenne     | 5172,50 | Valais           | 4121,90 |
| Zoug        | 4970,40 | Nidwald          | 3779,90 |
| Berne       | 4875,10 | Obwald           | 3679,80 |
| Lucerne     | 4845,10 | Thurgovie        | 3594,10 |
| Glaris      | 4835,40 | Schwyz           | 3465,40 |
| Fribourg    | 4702,90 | Appenzell Rh.-L. | 3249,10 |
| Uri         | 4688,70 |                  |         |

Source: BADAC, I.3.21-IDHEAP

## «LE PLUS GROS PROBLÈME VIENT DES CANTONS»

Comment expliquez-vous que les Romands continuent à dorloter leurs fonctionnaires?

L'influence de la France, assurément. Mais à la Suisse romande, j'ajouterais personnellement Bâle-Ville, où les salariés de la fonction publique représentent presque le quart de la population. Voyez ce qui s'est passé avec le tram. On voulait le privatiser, tout en le grevant d'une obligation, dûment subventionnée, de service public. Un tout petit pas vers la libéralisation. Eh bien, il vient d'être refusé par référendum... Qui aurait-on dit si nos grands-pères avaient lancé des référendums pour conserver leurs diligences postales?

Quels étaient les arguments des référendaires?

Le service public, bien sûr. Un slogan terrible. Il suffit de le brandir pour que les naïfs se laissent duper. C'est un écran de fumée derrière lequel on cache ses intérêts corporatistes. Tous ceux qui ont été, un jour ou l'autre, gâtés par l'Etat, pilotes d'avion, agriculteurs, employés publics, sont ceux qui protestent le plus souvent, et le plus fort. Quand



SILVIO BORNER Le professeur à l'Université de Bâle estime que la Suisse romande subit l'influence française.

on jouit de privilèges, on a toujours beaucoup à perdre et, quand on a beaucoup à perdre, il vaut toujours la peine de lutter.

Quels sont les principaux obstacles à la libéralisation?

Le plus gros problème vient des cantons. On pourrait couper dans leur graisse sans grand dommage. Mais, avant de couper, il faut affronter les conseillers d'Etat. Des animaux très intéressants. Comme leur influence

dépend d'une administration puissante, ils ont intérêt à l'entretenir. Viendrait-elle à s'affaiblir qu'on pourrait se demander s'il vaut toujours la peine de la coiffer de sept chefs de département. La Suisse compte une bonne centaine de conseillers d'Etat, qui forment, entre responsables d'un même département, de véritables cartels politiques. Ce sont ces fameuses Conférences des directeurs cantonaux des finances, de la justice, de l'instruction publique ou d'autre chose. Des cartels sans aucune légitimité démocratique, mais qui prennent des décisions capitales, dans le domaine des finances en particulier, où ils résistent à la baisse des dépenses publiques et des taux d'imposition.

Vous êtes opposé à une politique de coopération entre cantons?

Non, mais je crains fort que la voie du concordat ne finisse par signifier: encore plus de bureaucratie. Et quand les bureaucrates sont là, bien installés, il est à peu près impossible de s'en débarrasser. Voyez ce qui se passe à Berne avec l'Office fédéral du logement et l'Office fédéral de l'énergie. Personne ne sait vraiment à quoi ils servent, sinon, pour le second, à encourager des énergies dites renouvelables, dont le marché, manifestement, ne veut pas. Personne ne sait à quoi ils servent, mais personne n'a le courage de les supprimer. I

PROPOS RECUEILLIS PAR P.-A.-S.